



Les Sections départementales 16, 17, 79, 89 du SNUipp FSU

à Monsieur le Recteur de l'Académie de
Poitiers

Objet : Simplification des tâches des directrices et directeurs d'école

A Monsieur le Recteur,

Nous tenions à vous faire part de notre profonde préoccupation concernant le protocole de simplification administrative.

Conformément à l'engagement ministériel, la simplification des tâches administratives des directeurs et directrices devait être effective à cette rentrée. Or, depuis, aucune traduction concrète n'a vu le jour dans l'académie.

C'est pourquoi, nous vous demandons la diffusion la plus rapide du protocole académique et sa mise en application. Nous vous demandons par ailleurs de bien vouloir mettre en place un groupe de travail pour le suivi de la simplification administrative en associant les représentants des personnels.

Nous avons eu des groupes de travail départementaux et une synthèse de ce travail a dû être faite au niveau académique. Nous souhaitons également pouvoir en avoir connaissance.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de notre respect et de notre attachement au service public d'éducation et au dialogue social.

Pour les sections départementales 16, 17, 79 et 86 du SNUipp-FSU

Matthieu MENAUT